

Granotes

Animations :
Argelès-sur-Mer,
côté village, côté nature
Pages 8-9

Festivités

Les temps forts de l'été

Pages 8-9



Ville d'Argelès-sur-Mer
Bulletin municipal d'information
n° 112 . juillet - août 2013



Citoyenneté

Echanger, informer, concerter.

Page 3

Travaux

L'actu des chantiers

Page 4

Patrimoine maritime

En avant toute pour la restauration !

Page 5

Tourisme

26° Pavillon bleu pour Argelès-sur-Mer.

Pages 6-7

Festivités

Les temps forts de l'été à Argelès-sur-Mer.

Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil OPAH centre ancien : un réel succès.

Pages 10-11

Animations

Côté nature : les balades guidées.
Côté village : ça bouge tout l'été.

Pages 12-13

Zooms

Retours sur l'actualité.

Pages 14-15

Agenda

Les grands rendez-vous.

Page 16



Papier recyclé

Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

Vélo Club des Albères

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.



Un été en toute sécurité

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Député des Pyrénées-Orientales

Nous voici enfin en été : une saison, pour la plupart d'entre nous, synonyme de fête, de farniente. Mais pour l'équipe municipale, cette période appelle également une gestion et une attention particulières. Avec une population qui passe, quasiment en quelques jours, de 10 000 à près de 150 000 habitants, Argelès-sur-Mer devient ni plus ni moins la ville la plus peuplée des Pyrénées-Orientales !

Envers du décor de carte postale : cette affluence exceptionnelle entraîne inmanquablement, comme dans les autres stations touristiques, son lot d'incivilités en tous genres.

Notre rôle est d'assurer la tranquillité, le bien-être et la sécurité de tous.

Pour cela, les services municipaux, en étroite collaboration avec ceux de l'Etat, sont mobilisés depuis de nombreuses semaines pour remplir comme il se doit ce devoir, trouver des solutions rapides et efficaces.

Les mesures indispensables ont été adoptées : la police municipale patrouillera sur le terrain 24 heures sur 24 jusqu'au début du mois de septembre ; aux portes de l'été, ses effectifs sont passés de 25 à 41 agents.

Par ailleurs, près d'une cinquantaine de gendarmes (contre 18 le reste de l'année) sont réquisitionnés.

C'est donc un total d'une centaine d'uniformes qui sont garants de la loi sur l'ensemble du territoire argelésien.

J'ajouterai à cet effectif la trentaine de sauveteurs aquatiques, également assermentés, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité au niveau des plages. Enfin, je n'oublierai pas de citer le centre de secours qui, avec sa soixantaine de pompiers (dont vingt-deux renforts saisonniers), appartient également à ce dispositif.

Le souci permanent de coordination entre ces divers acteurs se traduit par une réunion hebdomadaire. Celle-ci permet de dresser le bilan de la semaine écoulée et d'en tirer les conséquences afin de se montrer encore plus efficace sur le terrain, notamment dans la lutte contre la petite délinquance ou le bruit. Sachez que, dans ce dernier cas, les établissements qui font l'objet de plaintes à répétition sont verbalisés. La sanction peut aller jusqu'à une fermeture administrative.

Vous pourrez ainsi profiter pleinement de votre séjour dans notre ville, découvrir sereinement tous ses charmes décrits dans les pages de ce journal et, bien sûr, assister en famille aux nombreuses animations qui rythmeront la vie des prochaines semaines.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Echanger, informer, concerter

Les trois réunions de secteur plage se sont déroulées le mois dernier (Le Racou, Port, Plage sud, le 10 juin ; Plage centre, le 17 ; Plage nord, le 21). Elles incarnent un des axes forts de la politique de la municipalité : informer et rester au fil de l'année à l'écoute des Argelésiens.

Des réunions de secteur...

Ce type de rencontre est organisé pour chaque secteur de la ville (trois à la plage, quatre au village). Il permet à l'équipe municipale et aux représentants des services de présenter à l'auditoire, diaporama à l'appui, les réalisations finalisées durant les mois écoulés ainsi que les projets, ceci dans de nombreux domaines qui concernent directement tous les administrés : voirie, immobilier, urbanisme, déplacements, etc.

Ces rencontres se concluent par un échange au cours duquel le public pose les questions de son choix.



A l'image de celle organisée le 10 juin (Le Racou, Port, Plage sud), les réunions de secteur attirent toujours un public nombreux

... et de chantier

En outre, chaque projet d'envergure fait l'objet d'une rencontre à laquelle sont invités les habitants qui vivent à proximité de la zone

de travaux.

Cette concertation permet de présenter le dossier de manière très détaillée (calendrier, objectifs, etc.) et de lever toutes les craintes ou interrogations.

Depuis le mois de mai, la Ville a provoqué pas moins de quatre réunions relatives à autant de grands chantiers : la construction du lycée Emile Combes (réunion le 6 mai) ; le collège des Albères (15 juin) ; le restaurant de l'école Curie-Pasteur (15 juin également) ; la piscine communautaire (29 juin). Une cinquième réunion est envisagée durant la première quinzaine de juillet. Elle portera sur la réhabilitation du restaurant du troisième âge.

Au cours de ces échanges toujours fructueux, l'équipe municipale a annoncé la poursuite exceptionnelle de ces cinq chantiers durant l'été. Cette décision est dictée par la volonté de livrer dans les délais impartis des équipements qui amélioreront sensiblement la qualité de vie de tous les Argelésiens (voir encadré à gauche).

Les chantiers exceptionnels de l'été



Lycée Emile Combes

Ouverture en septembre 2015. Il accueillera à terme 1700 élèves. Cet été sera consacré aux opérations de terrassement.



Restaurant du 3^e âge

Au programme des travaux : rénovation totale de la cuisine, de la salle à manger, des locaux annexes (sanitaires). Livraison 4^e trimestre 2013.



Collège des Albères

Le chantier a débuté le mois dernier, pour une durée de deux années. A son terme, l'établissement sera équipé de sols neufs, de nouveaux ateliers pour les sections d'enseignement professionnel et général adapté. Un foyer socio-culturel s'érigera à l'entrée du collège. Enfin, la mise en place d'isolations extérieures en brique au niveau de tous les bâtiments et la rénovation de toutes les huisseries se solderont par une économie de 40% au niveau de la performance énergétique.



Restaurant scolaire Curie-Pasteur

Restaurant de l'école Curie-Pasteur (Voir la rubrique Zooms, page 15).

Piscine communautaire

L'équipement entièrement réhabilité ouvrira à l'automne 2014. Il proposera des installations couvertes utilisables durant toute l'année par tous les publics : grand bassin élargi ; petit bassin d'apprentissage ; pataugeoire ; nombreux vestiaires ; nouvel accueil. La gestion de la piscine relève désormais de la CDC Albères-Côte Vermeille.

Réunions de secteur village

Prochains rendez-vous au mois d'octobre : les réunions des quatre secteurs du village (les dates précises seront indiquées dans le prochain numéro de Granotes).

L'actualité des chantiers

Si certains chantiers se poursuivent exceptionnellement en juillet et août (voir page 3), la plupart d'entre eux ont été achevés et inaugurés avant la trêve estivale (voir pages 14 et 15). Derniers en date : le pont sur l'Abat et l'accès à la plage de l'Ouille.

Pont sur l'Abat



Livré à la fin juin, il facilite l'accès entre le village et le port. La circulation deviendra possible en période de crue.

Accès à la plage de l'Ouille



Il est désormais sécurisé et embelli grâce aux efforts conjoints de la Ville et des services de l'Etat. Le chemin créé n'est accessible qu'aux piétons et aux véhicules autorisés.



Trier le verre : un geste à adopter

Trier le verre sur le territoire : la priorité 2013

Cette année, la communauté de communes Albères Côte Vermeille et le Sydetom 66 mettent l'accent sur le tri du verre.

En effet, conformément aux différentes actions inscrites sur le plan de prévention des déchets, la communauté de communes s'engage à équiper son territoire de colonnes à verre.

La collecte du verre s'effectue en apport volontaire. Près de 50 nouvelles colonnes ont été installées sur le territoire depuis le début de cette année.

Comment se déroulent ces installations ?

Après un recensement des colonnes à verre déjà en place et une évaluation des besoins par ville, les techniciens de la communauté de communes rencontrent les élus de chaque municipalité. Ils choisissent ensemble les emplacements les mieux adaptés. Enfin, les colonnes sont installées et les habitants informés par un courrier glissé dans leur boîte aux lettres.

Pour précision, Argelès-sur-Mer compte un total de 84 colonnes.

Que doit-on déposer dans ces colonnes à verre ?

Seuls les emballages en verre ménager (bouteilles et bocaux alimentaires) doivent être déposés dans les trois types de colonnes (voir visuels).

Merci d'ôter au préalable bouchons et couvercles. Attention : la présence d'autres sortes de verre (culinaire, vaisselle, emballage, porcelaine, faïence, céramique) dans le collecteur compromet la qualité du recyclage.

Pourquoi trier le verre ?

Le verre d'emballage est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Cette opération permet de réaliser des économies d'énergie et de matières premières conséquentes. Il serait donc regrettable de le jeter dans les ordures ménagères résiduelles pour qu'il vienne augmenter leur tonnage et donc le coût pour la collectivité.

Infos : 04 68 81 63 77

www.cc-alberes-cote-vermeille.fr (onglet Déchets)



Colonne enterrée



Colonne semi-aérienne



Colonne aérienne

En avant toute pour la restauration !

Restauration de la goélette Miguel Caldentey pour la Ville ; gestion de la barque catalane Libre penseur pour l'association locale GranyotaRem : Argelès-sur-Mer s'implique activement dans la vie de certaines embarcations emblématiques de nos traditions et de notre patrimoine.



La goélette Miguel Caldentey est en cours de restauration. Elle devrait flotter à nouveau sur les eaux catalanes d'ici 2016.

Goélette Miguel Caldentey : bientôt une seconde vie

Le pailebot (ou goélette méditerranéenne) *Miguel Caldentey* est aujourd'hui le plus gros voilier en cours de restauration sur le littoral méditerranéen français. Construit à Palma de Majorque entre 1913 et 1916, ce bâtiment aux dimensions respectables (24 mètres de long, 6 de large, près de 497 m² de voilure) transportait des céréales, des agrumes, du bois entre Majorque, Valence, Barcelone, Port-Vendres, Sète et Marseille. Il a navigué jusqu'en 1972, année de son désarmement. Racheté par la commune de Canet-en-Roussillon, classé Monument historique en 1988, le pailebot est endommagé par deux violentes tempêtes en 1989 et 1999. Il coule à son poste d'amarrage tandis que sa coque est réduite à un ponton vétuste.

L'année 2006 marque le début de sa renaissance, sur l'impul-

sion du Conseil général des Pyrénées-Orientales et de la commune de Port-Vendres. Deux ans plus tard, le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Pailebot Miguel Caldentey acquiert la goélette. Les Villes d'Argelès-sur-Mer, de Port-Vendres et de Banyuls-sur-Mer s'associent au projet qui mobilise également de très nom-



breux partenaires dont L'Etat, le Conseil général, des associations locales. Chaque commune y consacre une enveloppe annuelle de 5 000 euros. L'embarcation devrait flotter à nouveau sur les eaux catalanes d'ici 2016. Pour l'heure, les tra-

voux de restauration se poursuivent au chantier-école de Mandirac (Aude) : la coque est en voie de finition ; le navire devrait revenir dans les Pyrénées-Orientales d'ici la fin 2014 pour l'achèvement de la restauration qui pourrait survenir à Argelès-sur-Mer. « Dans ce cas, la mise en œuvre du gréement ferait l'objet d'un chantier

au niveau du port, synonyme d'une animation forte » envisagent Jacqueline Payrot et Marc Severac, élus qui suivent le dossier. Par ailleurs, une réflexion sur les possibles modes d'exploitation du navire vient d'être entamée. A suivre.

GranyotaRem utilise le Libre penseur

Bateau sardinier catalan mis à l'eau en 1904 à Banyuls-sur-Mer, le *Libre penseur* vient d'être restauré par l'Atelier des barques de Paulilles. Les finitions (apprêts, peinture, gréement) ont quant à elles été confiées en partie à l'association argelésienne de rameurs GranyotaRem.

Cette dernière utilisera l'embarcation durant une période d'au moins deux ans, dans le cadre d'une convention signée avec le Département et le port d'Argelès. Ce projet s'inscrit parfaitement dans les activités de GranyotaRem. En outre, il permet à ses adhérents la pratique de la voile latine avec une éventuelle formation des jeunes. L'association participera également avec le *Libre penseur* à des animations locales. Le public appréciera.

Argelès-sur-Mer décroche le Pavillon



Cela est devenu une excellente habitude : pour la vingt-sixième fois depuis 1986, Argelès-sur-Mer a décroché le Pavillon bleu pour ses plages et son port. Cette distinction, délivrée par l'Office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, récompense la qualité des eaux de baignade et les efforts réalisés en matière d'environnement.

Les eaux de baignade classées A

Plus de 120 prélèvements d'eau de mer sont effectués pendant la saison sur l'ensemble des plages argelésiennes : un nombre trois fois plus élevé que celui imposé par la législation. Ils sont analysés

par l'Agence régionale de santé (ARS). Les résultats sont publics, affichés dans les postes de secours, à l'Hôtel de Ville et à l'Office de tourisme. Tous les sites sont classés A (eau de bonne qualité).

Pas de mégots sur les plages

Fumeurs, vous pouvez contribuer au maintien de la propreté des plages grâce à un geste simple. La Ville met à votre disposition des cendriers dans tous les postes de secours et à l'Office de tourisme. En carton ignifugé, financés à 50% par le Sydetom, ils se présentent sous la forme de cônes, sont biodégradables et recyclables. Vous les trouverez

Label Handiplage La plage pour tous

La Ville d'Argelès-sur-Mer a initié une politique forte d'accessibilité de son territoire aux handicapés. Au niveau des plages, tous les postes de secours sont équipés de caillebotis en polyester renforcé et de toilettes accessibles aux handicapés. Le poste n°3, face au boulevard du Canigou, est quant à lui équipé d'un dispositif particulier permettant l'accès à la baignade pour les personnes handicapées : douche et toilettes adaptées, trois places de parking réservées ; cheminement jusqu'à l'eau facilité par la présence de caillebotis ; présence de « tiralo » ; présence d'un handiplagiste.

dans des présentoirs en carton, accompagnés d'affiches sur le tri. Cette opération a débuté en 2008. Entre 15 et 25 000 cendriers sont écoulés chaque été.

Jusqu'au 29 septembre Surveillance des plages

- Jusqu'au 1^{er} septembre :**
Les six postes (numérotés P1 à P6), tous les jours de 10 h 30 à 19 h.
- Du 2 au 8 septembre :**
Poste central (P4), Poste 6, Poste 3 et Poste 2, tous les jours de 10 h 30 à 18 h.
- Du 9 au 29 septembre :**
Poste central (P4), Poste 6 et Poste 3 en fonction des conditions météorologiques, tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Label Famille plus Mer Destination enfants

Le comité national de gestion de la marque a attribué en 2010 à Argelès-sur-Mer le label Famille plus Mer. De ce fait, la commune s'engage avec ses partenaires à offrir un maximum de services adaptés à la demande des enfants et de leurs parents : animations, documents d'information, etc.

A ce jour, une quarantaine de partenaires locaux s'inscrivent dans cette démarche : cam-

pings, hôtels, résidences de tourisme, restaurants, sites culturels, prestataires de loisirs, etc. Tous sont répertoriés dans le guide Kid vacances en famille disponible gratuitement à l'Office de tourisme ou en téléchargement sur le site internet exclusivement dédié au label : <http://famille.argeles-sur-mer.com>

Toujours dans la même philosophie, les moins de 12 ans peuvent bénéficier d'un **passport Kid**. Ce document gratuit doit être établi à l'Office de tourisme. Il permet à son détenteur de profiter de nombreuses réductions sur des activités sportives, culturelles, de loisirs.

n bleu pour la 26^e fois

A chacun son marché



Au village :

Marché traditionnel le mercredi et le samedi de 7 h à 13 h.

A Port-Argelès :

Jusqu'à la mi-septembre : marché bio, place du Nouveau Monde, le mardi de 7 h 30 à 12 h 30.

Jusqu'à la mi-septembre : marché traditionnel, place du Nouveau Monde, le jeudi de 7 h 30 à 12 h 30.

Jusqu'à la mi-août : marché nocturne sur les quais du port, les mardis et vendredis de 18 h à minuit.

A la plage :

Jusqu'à la mi-septembre : marché des Platanes, parking des Platanes, lundi, mercredi et vendredi de 7 h à 13 h.

Jusqu'à la mi-septembre : marché de la petite poste, boulevard de la Mer. Tous les jours de 7 h 30 à 12 h 30.

Au village artisanal :

Jusqu'à la mi-septembre : marché des artisans, parking des Platanes, avenue des Platanes. Tous les soirs de 17 h à minuit.

De nombreux moyens de transport

Argelès-sur-Mer est dotée de nombreux moyens de déplacement :

- **le bus à 1 euro** affrété par le Conseil général. Il vous permet de vous rendre à Cerbère, Céret ou Perpignan. Plusieurs passages dans la journée ;

- **une gare ferroviaire** : de nombreux trains desservent chaque jour les stations direction l'Espagne ou Perpignan ;

- **une navette gratuite intra-muros** relie plusieurs fois par jour les parkings de proximité du centre ville.

Tous les horaires et tarifs sont disponibles à l'Office de tourisme.

Nouveau : en juillet et août, une navette en bus à 1 euro fonctionne toutes les 15 minutes entre l'aire multimodale et le rond-point d'arrivée (de 15 h à 20 h du lundi au samedi).

Infos Office de tourisme : 04 68 81 15 85

Pass Découvertes

Tout ou presque sur Argelès-sur-Mer



Le Pass découvertes est l'outil indispensable pour qui souhaite mieux connaître le patrimoine argelésien. Délivré dans de nombreuses structures (Office de tourisme, capitainerie, Casa de l'Albera, parc de Valmy), téléchargeable sur le site Internet municipal www.argeles-sur-mer.com), etc., il permet à son

détenteur de bénéficier de réductions dans les sites et pour les visites guidées proposées par la Ville. La formule est simple : dès la seconde visite d'un site, un tarif réduit est appliqué sur présentation du document (gratuit pour les enfants de moins de 13 ans).

Infos : 04 68 81 15 85

L'Office de tourisme sur le web



Retrouvez toute l'actualité de l'Office de tourisme sur le site internet www.argeles-sur-mer-tourisme.com (entrée tourisme) : agenda des manifestations, webcams, vues à 360°, vidéos, carte interactive, principaux guides en téléchargement, disponibilité et réservations en ligne.

Sur les réseaux sociaux, sa page Facebook officielle (<http://www.facebook.com/argelessurmer.tourisme>), créée en juin 2012, compte déjà près de 9 000 membres.

Les temps forts de l'été à Arg

L'été sera rythmé par des événements qui s'adressent à tous les publics et goûts. Rapide tour d'horizon des temps forts des deux prochains mois. L'intégralité du programme est disponible à l'Office de tourisme.

Conférences

L'été du patrimoine



L'établissement municipal La Casa de l'Albera organise avec la commission Patrimoine de la Ville les conférences de l'Été du patrimoine. Une manière ludique et instructive de mieux connaître certains aspects originaux de notre département. Toutes les conférences se tiendront en plein air, à partir de 21 h, sur la place de la République (médiathèque en cas de mauvais temps). Au programme...

Judi 18 juillet

« **La vie de pêche sur l'étang de Canet** » par Jean-Louis Vaills, chercheur en ethnologie (ICRESS.UPVD).

L'étang de Canet dit aussi de Sant Nazari et d'Alenyà a été jusqu'aux années 90 le siège de pratiques exercées par des pêcheurs regroupés en une communauté à forte structure parentale.

Habitat, techniques de prédation, usages de gestion des conduites ont constitué pendant longtemps l'originalité de ce groupe qui a fini par disparaître.

Judi 8 août

« **De nouvelles données sur l'occupation médiévale dans la commune d'Argelès-sur-Mer : la fouille archéologique de Taxo-l'Orangerie** » par Nicolas Guinaudeau, archéologue, société ACTER.

Une fouille archéologique a été réalisée en 2013 au pied des remparts de Taxo-d'Avall.

Les informations recueillies durant cette intervention offrent un éclairage sur l'occupation médiévale autour du village de Taxo attestée dans des sources écrites dès 955. Elles viennent également compléter des renseignements apportés par la fouille d'une aire d'ensilage (VII^e - XI^e s.) menée en 2011-2012 sous la direction de Carole Puig. L'intervention de Taxo-l'Orangerie enrichit ainsi la somme des connaissances collectées sur l'occupation du sol dans la commune d'Argelès-sur-Mer.

Judi 22 août

« **1913 - 2013 : Un siècle de Côte Vermeille** » par Bernard Rieu, journaliste et historien.

Le nom de « Côte Vermeille » a cent ans. Ce « baptême » eut lieu dans le cadre de grandes réjouissances, les 1^{er} et 2 mars 1913 à Canet-en-Roussillon et à Banyuls-sur-mer, sous la présidence de Jules Pams, qui venait d'affronter Raymond Poincaré dans le cadre de l'élection présidentielle. Après la première déflagration mondiale, le nom fut surtout utilisé pour désigner la Côte rocheuse. Une nouvelle appellation, « Côte Radieuse » surgit alors pour qualifier la partie nord du littoral à partir de Saint-Cyprien. L'histoire de ces noms permet de retracer celle du tourisme, devenu en un siècle la principale activité de notre département.

Infos : 04 68 81 42 74 (Casa de l'Albera)

Vendredi 19 juillet

Fête du Racou

Organisé le 19 juillet par l'Office municipal d'animation et les commerçants du Racou, ce rendez-vous traditionnel propose de nombreux événements :

8 h - Course de natation avec palmes d'Argelès au Racou (Départ enfants Poste 5 et adultes Poste 3. Inscriptions dans tous les postes).

16 h 30 - Exposition de dessins d'enfants organisée par l'épicerie du Racou.

18 h - Spectacle de magie pour enfants.

19 h 30 - Défilé de mode et maillots de bain organisé par la boutique du Racou.

20 h - Repas en plein air organisé par les restaurateurs du Racou (réservation sur place dans chaque restaurant).

Concerts et animations musicales avec le groupe « 100 g. de tête », Didier Synthèse music, Les Skatalans + DJ Selectaioli amb friends, Philippe Estève.

Feux d'artifice



Vendredi 19 juillet à 22 h - Espace de loisirs - Plage nord

Mercredi 24 juillet à 23 h - Parking des pêcheurs - Port

Mercredi 7 août à 23 h - Parking des pêcheurs - Port

Dimanche 11 août à 22 h - Espace de loisirs - Plage nord

Mercredi 21 août à 23 h - Parking des pêcheurs - Port

Lundi 26 août à 22 h - Espace de loisirs - Plage nord

Feux susceptibles d'être annulés selon les conditions météorologiques (1^{ère} fusée verte : le feu est tiré ; 1^{ère} fusée rouge : le feu est annulé).

Argelès-sur-Mer

Lundi 5 août

Tournée des plages de la Française des Jeux

Basket fauteuil avec l'association CAP SAA, beach volley, tennis ballon, beach hand avec la Fédération française de handball : venez vous initier à de multiples disciplines sportives, de 13 h 30 à 18 h 30 au village sports dressé sur l'esplanade Charles Trenet.

Un « village d'animations » proposera durant la même tranche horaire des activités ludiques et pédagogiques. De nombreux cadeaux sont à gagner.

Ensuite, dès 21 h, sur l'esplanade de l'allée des pins, une soirée spectacle proposera en première partie « Les voix de la chance », le tremplin musical ouvert aux jeunes artistes en herbe. Deux d'entre eux se produiront sur la plus grande scène itinérante d'Europe devant un jury d'experts dont Pierre Billon, producteur du Label Tadoo Music et directeur artistique du casting. Ensuite, place à un spectacle musical des Farfadais, une troupe de nouveau cirque. La compagnie présentera en exclusivité « Chance », une création originale du spectacle vivant et du monde du cirque.

Jeudi 15 août

Concert de Chico & the Gypsies

Ce sera certainement la date phare de l'été : le 15 août, Chico & the Gypsies se produiront à partir de 21 h 45 sur l'esplanade du Casino. Ce groupe mythique a fêté l'année dernière ses 20 ans de carrière durant laquelle il a décroché plus de 30 disques d'or

et 10 de platine (plus de 2,5 millions d'albums vendus). 20 000 personnes sont attendues pour l'occasion. Elles danseront sur des titres au succès planétaire : Bamboleo, Djobi Djoba, Marina...

Le concert, gratuit, est organisé avec la participation du Casino Machine à sous d'Argelès-sur-Mer.

Samedi 31 août

Dimanche 1^{er} septembre

Entrez dans la ronde

L'aplec de sardanes est organisé par la municipalité en partenariat avec le Foment de la sardane et l'association des commerçants du Centre Plage. Il se déroulera sur le parking des Pins.

Samedi 31 août à 21 h :

Concert avec le groupe « Maldecaps » - Mix entre la musique traditionnelle catalane et la musique moderne... ou quand les musiciens de la Cobla Tres Vents orchestrent différemment le patrimoine musical catalan.

Dimanche 1^{er} septembre à partir de 10 h :

Début de l'aplec. Passe ville avec la cobla Tres Vents, allées piétonnes du Centre Plage. Sardanes avec la Cobla Tres Vents et la cobla des Albères, parking des Pins.

Du 12 au 15 septembre

Faites vos jeux

Depuis sa création en 1992, le Festival des jeux de l'esprit a acquis au fil des ans une dimension nationale incontestable. Pour sa vingt-et-unième édition qui se déroulera du 12 au 15 septembre, plus d'un millier de pratiquants originaires de tout l'Hexagone sont attendus à Argelès-sur-Mer. Ils y excelleront dans les multiples jeux inscrits au programme : échecs, scrabble, bridge, échecs. Organisé par l'Office municipal d'animation, cet événement est le fruit d'une collaboration active entre de nombreux partenaires : Bridge Club argelésien, Argelès Echecs, Tarot Club des Albères, Scrabble Club Argelésien.

Expositions « Enfants de la mer » en plein air

La Méditerranée à l'honneur

Rendez-vous de portée nationale incontournable en matière de Développement durable et de sensibilisation à l'environnement, l'opération municipale « Enfants de la mer » se poursuivra jusqu'au 30 septembre. Les visiteurs peuvent découvrir sur la promenade du front de mer (côté port) deux expositions en plein air dédiées à la Méditerranée

La Marenda d'aquí de Frédéric Larrey (photographe) et Bernard Rieu (auteur des textes d'accompagnement) porte en 30 clichés un regard original sur le littoral rocheux et la côte de l'Albère. Cette exposition inédite mène le visiteur de l'embouchure du Tech, à Argelès-sur-Mer, au Cap Creus, en Catalogne Sud. Elle permet de découvrir une exceptionnelle diversité de milieu qu'il convient de protéger au quotidien.

Pelagos, le sanctuaire de la Méditerranée de l'association Regard du Vivant (75 clichés de Frédéric Larrey



et Thomas Roger ; textes de Jean-Michel Bompar) fait plonger dans la Grande Bleue pour découvrir un trésor inconnu. En effet, au large des côtes touristiques de la mer Méditerranée vit une riche faune pélagique. Baleines, cachalots, dauphins, tortues, oiseaux marins, thons, poissons-lune, diables de mer et requins s'y côtoient. Ils font partie du « pelagos », ces êtres nomades ignorés de la plupart d'entre nous...

Infos : 04 68 88 23 01

Où trouver le programme complet ?

L'office municipal d'animation (OMA) pilote la saison estivale. Au début de tous les mois, retrouvez le programme complet des animations dans un guide gratuit qu'il édite. Le document est disponible dans tous les lieux de vie (OMA, Office du Tourisme, Hôtel de Ville, etc.) et téléchargeable sur le site municipal : www.argeles-sur-mer.com
Infos : 04 68 81 10 15

Les dossiers du conseil municipal

En mai et juin, l'assemblée municipale a examiné les délibérations suivantes.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) sur les rails

Initié en 1995 et n'ayant fait l'objet depuis cette date que de révisions simplifiées, le Plan d'occupation des sols (POS) ne répond plus à l'évolution démographique ainsi qu'aux nouvelles législations et réglementations. La Ville va donc engager la transformation de son POS en Plan local d'urbanisme (PLU).

Ce nouveau document d'urbanisme permettra de favoriser sur le moyen et le long terme le renouvellement urbain, le développement économique, la mixité sociale et la préservation de l'environnement architectural et paysager. Les caractéristiques de la ville et de son territoire (démographie, géographie, économie, environnement, etc.) seront intégrées dans la réflexion.

Le lancement du PLU débutera par un diagnostic territorial complet et se poursuivra par une évaluation environnementale. « Normalement, trois années sont nécessaires pour réaliser un PLU. Pour notre part, nous allons faire en sorte de tout achever en deux ans et demi » envisage Pierre Aylagas.

La Ville développe l'activité du centre-ville grâce au FISAC

Près d'une trentaine de commerçants du centre-ville (sur les 120 installés) ont fait part de leur volonté de réaliser des travaux de rénovation ou de mise en accessibilité de leurs locaux. Dans le cadre de sa politique de soutien et de mise en valeur de l'activité commerciale du centre-ville, la municipalité a préparé avec ses partenaires un dossier d'aide financière : le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Ce dispositif, qui sera appliqué durant trois années, concerne les commerçants du centre-ville.

Afin d'améliorer son attractivité, la Ville envisage de prendre à sa charge 20% du montant des travaux, contre 15% précédemment, pour des travaux s'élevant de 600 à 25 000 euros HT par commerce. Elle est prête à investir une enveloppe de 60 000 euros HT au cours des trois prochaines années, mais seulement à condition que l'Etat prenne lui-aussi à sa charge 20% du montant des travaux. De ce fait, le commerçant n'aurait plus qu'à déboursier 60% du montant total des travaux qu'il



Le développement de la pratique du VTT permettra une diversification de l'offre de tourisme appréciable.

engagera. La Ville va donc solliciter l'Etat dans ce sens. A suivre.

Le schéma de développement de la pratique du VTT est lancé

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de diversification de l'offre touristique, la Ville souhaite amplifier et accompagner la pratique du VTT, notamment dans les Albères, site très prisé par les cyclistes. En effet, ce territoire de 2 500 ha caractérisé par des dénivelés dignes de ceux de stations de ski est sillonné d'un nombre important de chemins, pistes et sentiers : autant de facteurs favorables à une structuration efficace de la pratique du VTT. Cette démarche est réalisée en partena-

riat avec le Vélo club des Albères et la Fédération française de cyclotourisme. Elle vise la création d'une centaine de kilomètres d'itinéraires de tous niveaux, la réalisation d'une carte et d'un guide, l'ouverture d'une base VTT sur le site de Valmy. « Cette maîtrise des vététistes sera synonyme de plus grand respect de l'environnement. Enfin, le développement de cette activité permettrait une diversification de l'offre touristique appréciable pour l'avant et l'arrière saison estivale » rappelle le maire. Coût de l'opération pour la commune : 12 000 euros HT pour l'investissement initial ; 6 000 euros HT annuels pour le fonctionnement. Les circuits devraient être ouverts au public dès la mi-2014.

Tribune de l'opposition

La délocalisation c'est ici

Depuis que la zone d'activités existe, de nombreux artisans et commerçants s'y sont installés, ce qui diminue les nuisances sonores en centre ville.

Par contre actuellement ce sont les services médicaux qui émigrent vers la zone ;

Quid des personnes âgées ou sans automobile ? VSL ? Ce qui va alourdir la note de la sécurité sociale.

Qui plus est, c'est exode risque de désertifier d'avantage le centre ville qui est en mauvais état, que ce soit en fréquentation ou en l'état des rues.

Monsieur le maire propose de passer de 15 à 20 % les aides à la modernisation des commerces ; pour nous, cette

mesure est un emplâtre sur une jambe de bois. Une somme de 60 000 euros est mise à la disposition des commerçants, soit 10% à peine de la somme destinée aux festivités allouée à l'OMA.

Par contre les conditions d'accession au centre ville sont défectueuses : pas de parking et circulation aléatoire.

Monsieur le Maire, si vous voulez revitaliser le centre ville, il faut prendre les bonnes mesures.

Il faut des parkings, l'embellissement du centre ancien et une circulation digne d'une ville comme Argelès.

Actuellement nous ne savons plus où se trouve le centre ville.

OPAH centre ancien : un succès

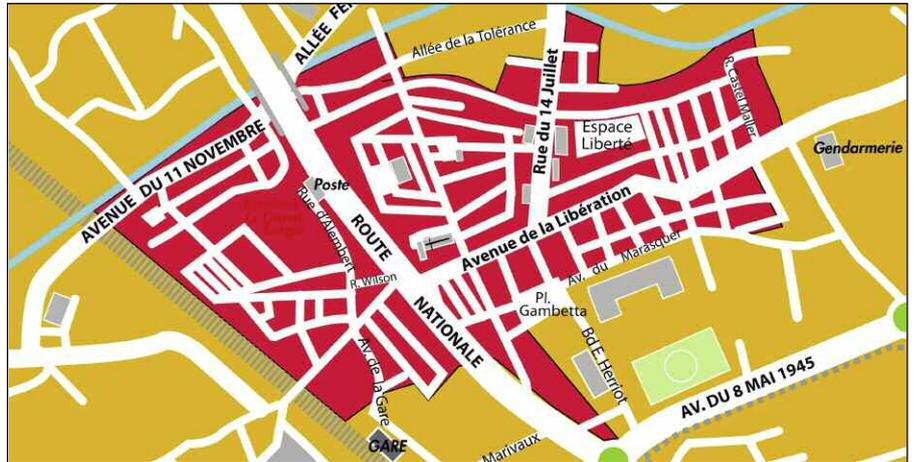
Depuis son lancement en février 2012, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du centre ancien connaît un succès incontestable. 400 000 euros de subventions publiques ont déjà été mobilisés dans le périmètre concerné. L'OPAH est en cours jusqu'à la fin 2014.

Le périmètre concerné par l'OPAH (voir plan) regroupe 2 800 logements, essentiellement du bâti ancien.

Ce dispositif vise plusieurs objectifs : requalifier l'image du centre ancien ; favoriser l'installation de résidences principales en cœur de ville ; améliorer les conditions d'habitation des occupants ; lutter contre l'habitat dégradé ; favoriser les économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique.

Il permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier de subventions pour rénover leur logement : toiture, isolation, sanitaire, électricité, façade, travaux pour faciliter l'autonomie des personnes à mobilité réduite. Ces aides sont accordées aux occupants sous certaines conditions de ressources et aux bailleurs si ces derniers acceptent d'appliquer un loyer social pendant une durée de neuf ans.

Le premier bilan de l'OPAH est positif : 26 logements vont être réhabilités ; plus de 1 million d'euros de travaux ont été générés et 400 000 euros de subventions publiques mobilisés par la Ville, l'Etat, le Conseil général, l'ANAH et la CAF. Par ailleurs, 330 entretiens ont été réalisés et 85 visites à domiciles effectuées.



OPAH, mode d'emploi

Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de l'OPAH ?

Première étape : rencontrez gratuitement sur rendez-vous un conseiller Urbanis (le cabinet en charge de l'opération) qui vous accueillera dans le cadre de sa permanence, tous les mardis de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville, à côté de la salle des mariages.

Si vous répondez à toutes les conditions demandées, une visite sur site sera organisée. Le conseiller vous aidera alors à hié-

chiser les travaux devant être mis en œuvre. Dans cette démarche, la priorité est donnée à la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. L'aide au maintien à domicile est également privilégiée.

Ainsi, nombreuses sont les personnes âgées pouvant bénéficier de financements non négligeables. Malheureusement, rares sont celles qui en font la demande, alors que les travaux susceptibles d'être réalisés leur permettraient de rester vivre chez elles (lire le témoignage de Mme Martrou).

Autres avantages pour les seniors : ils peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit (pour l'établissement de devis, pour les relations avec les corps de métier, etc.) et d'installations adaptées.

Témoignage

« Les conseillers se sont occupés de tout »

Pas de doute : soigneusement apprêtée, le débit de paroles intarissable, Andrée Martrou reste, à 81 printemps, une femme dynamique. Elle prend toujours le volant, joue au bridge tous les après-midi. Mais le poids de l'âge, quoique discret, est toutefois réel. Aussi l'appartement coquet qu'elle possède dans le centre du village vient-il de bénéficier de quelques réaménagements dans le cadre de l'OPAH. Dans la salle de bains, la baignoire a cédé la place à une douche mieux adaptée. Le cumulus a été également changé. « Sur les 5 000 euros qu'ont coûté les travaux, l'OPAH en a pris à sa charge 1700 ». Concernant le suivi du dossier, pas de problèmes. « Ce sont Julie et Olivier, les



deux conseillers, qui se sont occupés de tout, ceci à ma plus grande satisfaction. Il faut dire que j'étais présente tous les mardis, à la permanence ! » conclut-elle dans un sourire.

Infos : 04 68 98 85 89
ou argelessurmer@urbanis.fr

Concours des maisons fleuries

Les prix ont été remis le 14 juin à l'Hôtel de Ville par le député-maire, Marie-Thérèse Cachier (élue chargée du cadre de vie) et les représentants du jury.

Tous les participants ont vu leurs efforts et leur talent récompensés. Les trois premiers lauréats : Emilie Marin (façades et jardins) ; Claude Ricard (jardins) ; Marie-Ange Techer (jardins).

Côté nature : les balades guidées



Piémont du massif de l'Albera, sentier du littoral, réserve naturelle du Mas Larrieu : Argelès-sur-Mer est riche de paysages et de sites diversifiés. Les balades guidées initiées par la Ville permettent de découvrir ce territoire plein de surprises.

Tout d'abord, une précision très importante : les visites sont accessibles à tous, même aux enfants. C'est donc en famille que vous pourrez participer à ces balades guidées organisées par la Ville. Par ailleurs, inutile de posséder des connaissances pointues en botanique pour s'inscrire car les visites privilégient exclusivement le ressenti de chacun. En effet, la végétation méditerranéenne est synonyme d'explosion d'odeurs et de couleurs qui évoluent sensiblement selon les conditions climatiques. Il est donc conseillé de mobiliser vos cinq sens et de devenir ainsi acteur de la balade. Et surtout, n'hésitez pas à échanger avec votre guide ! Chemin faisant, entre senteurs et anecdotes, il vous peindra un tableau de la culture, des traditions populaires et culinaires locales. Une manière ludique et enrichissante de porter un regard aiguisé et parfois surpris sur les charmes d'Argelès-sur-Mer.

Ecole buissonnière vers l'ermitage Notre-Dame-de-Vie

Cette escapade permet une découverte originale de l'arrière-pays argelésien. Loin des sentiers battus du massif de l'Albera, elle vous mènera vers l'ermitage de Notre-Dame-de-Vie offrant un panorama somptueux sur la plaine du Roussillon.
Départ : le vendredi à 9 h, d'avril à septembre.

Lieu de rendez-vous : Placette de l'Hôtel de Ville (village).

Durée : 2 h 30. Longueur : 4 km.

Tarifs : normal : 4 euros / avec Pass découvertes : 3 euros

Inscription : Casa de l'Albera

Tél. 04 68 81 12 74

Le sentier du littoral

Ce ruban qui épouse la côte rocheuse est aménagé pour la randonnée. Il traverse le site naturel du Racou réputé pour ses criques et ses falaises schisteuses, premiers contreforts de la Côte Vermeille. Vous y apprécierez la lumière intense, les odeurs persistantes du maquis, la vision toujours extraordinaire de la terre qui plonge dans la mer.

Départ : les mardi et mercredi à 9 h.

Lieu de rendez-vous : Office du Tourisme.

Tarifs : normal : 4 euros / avec Pass découvertes : 3 euros.

Durée : 2 h 30. Longueur : 4 km

Inscription : Office de tourisme

Tél. 04 68 81 15 85

La réserve naturelle du Mas Larrieu

La visite de ce site sauvage et préservé par la commune vous transportera. Dunes, prairies, zone humide, proximité du Tech, fleuve côtier méditerranéen : le guide vous fera

apprécier les mille facettes de cet espace synonyme d'évasion.

Départ : le jeudi à 9 h.

Lieu de rendez-vous : Office du Tourisme.

Tarifs : normal : 4 euros / avec Pass découvertes : 3 euros.

Durée : 1 h 30. Longueur : 2,6 km

Inscription : Office de tourisme

Tél. 04 68 81 15 85

L'accès au parc municipal de Valmy est gratuit

Sentiers, aire de jeux, fontaines, cascade, forêt entretenue idéale pour un pique-nique avec vue sur la mer : le parc de Valmy est une vitrine d'Argelès-sur-Mer. Afin que les habitants profitent pleinement de ce site exceptionnel, la Ville a rendu son accès gratuit.

Jusqu'à fin avril : ouvert les mercredis, week-ends, vacances scolaires des trois zones, de 10 h à 18 h ; fermé de la fin des vacances de Toussaint au début des vacances de février ;

Début mai à fin septembre : ouvert tous les jours de 10 h à 19 h (parc fermé lors de certaines manifestations).

L'accueil des derniers visiteurs intervient 45 minutes avant la fermeture.

Infos : tél. 04 68 81 47 25 (Parc de Valmy) ou 04 68 95 34 28 (Hôtel de Ville - service Parc).

Côté village : ça bouge tout l'été !



Le charme d'Argelès-sur-Mer ne réside pas exclusivement dans la beauté de son littoral. Nous vous invitons à parcourir le cœur du village puis à vous arrêter à la Casa de l'Albera et à la galerie Marianne, deux établissements culturels municipaux ouverts tout l'été.

La Casa de l'Albera : le massif de l'Albera dans tous ses états

Cette maison du patrimoine vous présente les richesses du territoire de l'Albera au moyen d'expositions, de vidéos, de plans et de visites commentées.

Cet été, elle programme de très nombreuses activités, adressées à tous, Argelésiens et touristes.

« L'homme et la mer - barques et pêcheurs de l'Albera » : une exposition jusqu'au 30

novembre 2013. La Casa de l'Albera a décidé de mettre un coup de projecteur sur le patrimoine maritime local et les savoir-faire traditionnels des habitants de la côte. L'exposition, extrêmement dense, permettra à ses visiteurs de découvrir de nombreux aspects de ce thème inépuisable : les techniques de fabrication des barques catalanes et de pêches pratiquées au large des côtes de l'Albera.

Cette exposition-phare de la saison estivale sur la côte catalane est organisée en partenariat avec l'association « Els amics de la barca » et le site de Paulilles (Port-Vendres).

Elle sera complétée jusqu'à la fin août par l'exposition « El Viatge dels sardinals » créée par Pere de Prada et prêtée par le Musée maritime de Barcelone.

Entrée : 3 euros (gratuit pour les moins de 13 ans accompagnés de leurs parents).

Les horaires d'ouverture jusqu'à la fin septembre : du mardi au vendredi de 10 h à 18 h ; les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Fermé le lundi.

Galerie Marianne : ouvrez l'œil sur l'art

Elle ambitionne « d'ouvrir l'œil du public », provoquer des rencontres, des échanges entre les visiteurs et les artistes.

Pour cela, elle accroche des expositions temporaires, artistiques et culturelles : tableaux (huiles, aquarelles, acryliques, pastels, dessins, techniques), photographies, gravures, sculptures et assemblages, installations, etc.

Tous les styles y ont leur place : figuratif, abstrait, contemporain, naïf. Un seul credo : « qualité, originalité et jamais vu ! »

Les expositions de l'été : voir page 16.

Infos : 04 68 81 50 60

Des balades thématiques

La balade préférée des estivants est sans conteste « **Argelès-sur-Mer, Terre d'histoire et de saveurs** ». Tous les jeudis, jusqu'au 5 septembre, elle fait plonger ses participants (près d'une centaine à chaque édition) au cœur du village. Les guides de la Casa de l'Albera font partager leur passion sur la richesse du patrimoine architectural, culturel et linguistique local. L'Union des commerçants proposera en guise de conclusion du périple une dégustation de spécialités culinaires et de vins produits sur place. Egalement à l'affiche : une démonstration de sardane proposée avant la dégustation par le Foment de la sardane d'Argelès ; musique traditionnelle ; contes locaux.

Tarifs : 8 euros par personne (4 euros pour les - de 12 ans, gratuit pour les - de 3 ans).

Les autres visites (sur réservation essentiellement) : « **Argelès, ancienne cité royale** » ; « **Raconte-moi la plage** » ; pour les groupes uniquement : « **Le siège de 1344** » ; « **L'Albera, terre de légendes** » ; « **Paroles de femmes** ».

Tarifs : 4 euros par personne (gratuits pour les moins de 13 ans accompagnés de leurs parents) ; 3 euros pour les groupes (à partir de 10 personnes).

Infos : 04 68 81 42 74

Remise des dictionnaires

M. le Député-Maire et les représentants du conseil municipal ont remis le 14 juin un dictionnaire à chaque élève de CM2 qui effectuera sa rentrée en classe de 6^e au mois de septembre prochain. La remise s'est déroulée à l'école Molière puis à l'école Curie-Pasteur. Plus d'une centaine de jeunes ont reçu ce précieux ouvrage qui les suivra durant toutes leurs études.



Restaurant de l'école Curie-Pasteur : c'est parti !

La pose symbolique de la première pierre du futur restaurant de l'école Curie-Pasteur s'est déroulée le 14 juin, en présence de Martine Rolland, conseillère générale, d'élus municipaux, d'enseignants et de représentants des associations des parents d'élèves. Une fois ouvert à la rentrée 2015, ce restaurant d'une capacité de 192 places améliorera sensiblement le quotidien des écoliers. En effet, ces derniers pourront déjeuner sur place en toute quiétude et profiter pleinement de la pause méridienne. Au rez-de-chaussée également : la cuisine et deux salles d'activité.

L'étage de ce nouveau bâtiment accueillera une salle d'activité et une autre dédiée à la boxe.

L'ensemble sera utilisé à la fois par la Ville pour la restauration scolaire, par la communauté de communes pour les activités périscolaires et par les associations argelésiennes.

Début des travaux cet été.

Coût total de l'opération : 1,8 million d'euros.



Total Festum a lancé l'été



Les conditions climatiques peu propices ne sont pas venues à bout de Total Festum. Comme à son habitude, la Saint-Jean a donné lieu du 22 au 24 juin à un week-end de festivités extrêmement dense. Concerts, sardanes, balls de gegants, chants traditionnels, arrivée de la flamme et de nombreuses autres animations ont rythmé ce grand rendez-vous traditionnel et populaire.



Les collégiens visitent l'Assemblée nationale



Le 14 mai restera une journée exceptionnelle pour les élèves de la classe de 3^e7 (SEGPA) du collège des Albères. Après une découverte de Paris dans un bus à l'impériale, les collégiens ont été invités à l'Assemblée nationale par le député-maire. Au programme : visionnage d'un petit film sur l'Assemblée nationale ; visite du palais Bourbon ; présence à une séance dans l'hémicycle ; collation. Cette escapade aura permis à ses participants d'en savoir plus sur les institutions françaises qui sont inscrites au programme des classes de troisième.

Signature de nouveaux contrats d'avenir

« Durant cette période difficile, c'est une chance exceptionnelle pour les bénéficiaires » assure Pierre Aylagas : la Ville d'Argelès-sur-Mer et la communauté de communes Albères Côte Vermeille ont signé le 14 juin avec l'Etat respectivement 9 et 5 emplois d'avenir. Ces contrats d'aide à l'insertion s'ajoutent aux deux déjà signés en novembre.

Ils s'adressent aux jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés, âgés de 16 à 25 ans, et aux personnes handicapées de moins de 30 ans. D'une durée de 3 ans maximum, l'emploi d'avenir comporte une obligation de formation pendant la durée de celui-ci. L'aide apportée par l'Etat s'élève à 75% du SMIC. A Argelès-sur-Mer, les bénéficiaires travailleront essentiellement dans les services techniques et de la petite enfance.



Le parking des Platanes fait peau neuve

Autre temps fort de ce début d'été, le parking des Platanes, qui vient de faire l'objet de travaux d'envergure, a été inauguré le 15 juin. Aujourd'hui, le site propose 282 places de stationnement dont 7 pour les personnes handicapées, 29 places pour les motos et 176 réservées aux cycles. La voirie et l'éclairage ont été renouvelés, des WC construits et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite aménagée.

Ces travaux s'inscrivent dans la quatrième tranche de l'aménagement du centre-ville. Prochaine étape dès cet automne : l'aménagement du secteur compris entre le rond-point de l'Arrivée et la mer. Cette inauguration a coïncidé avec l'ouverture du marché artisanal qui accueille les visiteurs tous les jours jusqu'à fin septembre, de 17 h à minuit.



Une seconde jeunesse pour le faubourg de l'Arpe



Entouré de son conseil municipal, des délégués de quartier et des riverains, le député-maire Pierre Aylagas a inauguré le 9 juin la fin des travaux du faubourg de l'Arpe.

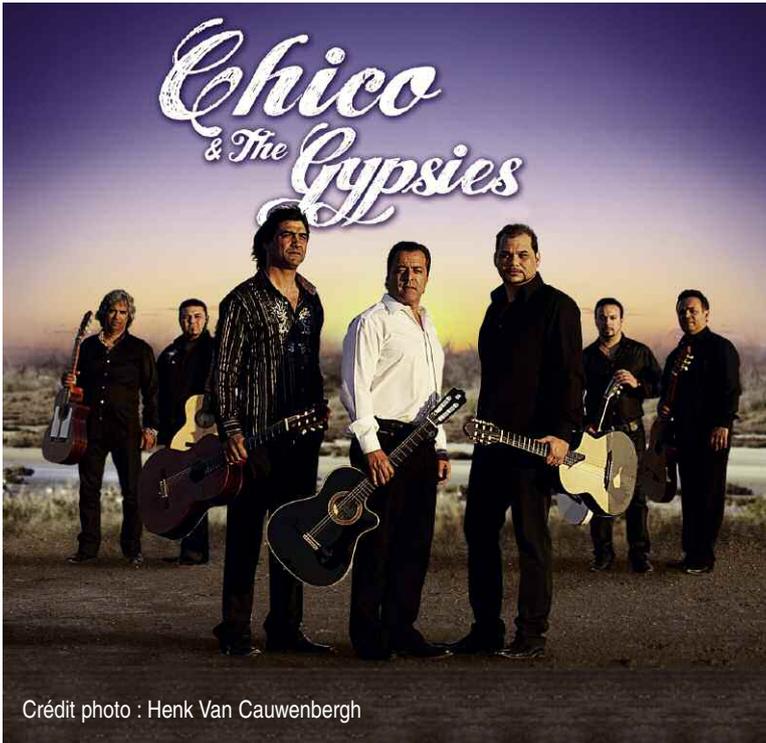
Les aménagements ont consisté en la rénovation des réseaux secs et humides, des trottoirs, de la chaussée. Un nouvel éclairage a été installé et un espace vert créé. Coût total de l'opération : 535 000 euros. « La fin des travaux marque une nouvelle étape dans l'aménagement du centre-ville », a précisé Pierre Aylagas. D'autres actions sont en cours comme l'Opération d'amélioration de l'habitat. Nous avons lancé les études nécessaires pour une redéfinition du rôle que la place Gambetta doit jouer, toujours en centre-ville ». Une concertation sera lancée très prochainement à ce propos.

La nature reprend ses droits au Mas Tastu



36 000 pneumatiques usagés de voiture et de camion encombraient depuis une dizaine d'années le lieu situé au nord de la ville. Les travaux d'enlèvement ont été réalisés au début du mois de juin sous la responsabilité de l'association Recyvalor. En effet, selon le Code de l'environnement, cette décharge présentait « des dangers ou des inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages. »

Les pneumatiques ont été transportés à Béziers où ils ont été recyclés. Le produit de cette opération servira notamment à fabriquer des terrains de sport synthétiques.



Chico & The Gypsies

Grand CONCERT gratuit
JEUDI 15 AOÛT
à 21 h 45
Esplanade du Casino (Argelès-plage)

Chico & The Gypsies fêtent leurs 20 ans cette année et ont choisi de réinterpréter leurs plus grands succès (Bamboleo, Djobi Djoba, Marina...) ainsi que de grands standards. Un concert inédit qui respire le soleil, et qui saura ravir petits et grands !

Crédit photo : Henk Van Cauwenbergh

Le CIDER

Centre d'interprétation et de documentation sur l'exil et la Retirada

En 1999, à l'occasion du 60^e anniversaire de la Retirada (exil en France des Républicains espagnols suite à la chute de la seconde République espagnole en 1939), la Ville a créé au cœur du parc de Valmy un centre d'interprétation et de documentation sur l'exil et la Retirada. Des expositions, une bibliothèque, les nouvelles techniques de communication permettent de connaître, étudier et se remémorer cette période clé de l'histoire contemporaine du Vieux continent.

Ce lieu est ouvert au public du mardi au samedi de 14 h à 18 h.

Infos : Espace Jules Pams à Valmy. Tél. 04 68 95 85 03

Médiathèque Jean Ferrat

Gérée par la Communauté de communes Albères Côte Vermeille, elle reste ouverte durant l'été. Un abonnement (6 euros pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans) permet l'emprunt de 10 livres, 4 revues, 4 CD et 2 DVD, dans les 8 médiathèques du réseau inter-communal.

Horaires d'ouverture

Mardi : 10 h à 17 h.

Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h.

Vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h.

Fermé le lundi, le jeudi et le dimanche.

Infos : www.

cc-alberes-cote-vermeille.fr

Espace Liberté (rue du 14 juillet) - Tél. 04 68 81 42 73.

Numéros pratiques

Office de tourisme

Tél. 04 68 81 15 85

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 20 h jusqu'au 31 août. Par ailleurs, situé salle Cardonne, à côté de l'église, un point d'accueil diffuse les informations de l'office (ouvert du lundi au samedi jusqu'au 15 sept. de 9 h 30 à 12 h 45 et de 16 h à 18 h 30).

Office d'animation

Tél. 04 68 81 10 15

Poste de secours central (plage - poste n°4)

Tél. 04 68 81 12 41

Police municipale

Tél. 04 68 81 16 31



PLAGE SPORTIVE
Argelès-sur-mer
du 1er Juillet au 30 Août 2013

GRATUIT !

	Matin 9h	Après-midi 14h à 19h
Lundi PLAGE CENTRE Poste de secours 4	MARCHE SPORTIVE	BEACH RUGBY
Mardi PLAGE CENTRE Poste de secours 4	FOOTING ETIREMENTS	SAND BALL
Mercredi PLAGE CENTRE Poste de secours 4	GYMNASTIQUE + RENFORT MUSCULAIRE	BEACH FOOTBALL
Jeudi PLAGE CENTRE Poste de secours 4	TENNIS BALLON à 10 h	BEACH VOLLEY
Vendredi PLAGE CENTRE Poste de secours 4	FOOTING ETIREMENTS	BEACH FOOTBALL

Age minimum : 10 ans pour les tournois
 Rendez-vous devant le Poste de Secours 4
 Les déchets sont ramassés à l'OMC ou sur place (1€) pour tous les participants mineurs
 Ⓞ Prenez à votre service !!
 Ⓜ Prévoir de l'eau et une protection solaire (casquette, T-Shirt)
 Ⓜ Chaussures recommandées pour les tournois
 Renseignements à l'Office Municipal d'Animation d'Argelès - 04 68 81 16 15
 inscriptions / tente animation de 14h à 18h30 près du poste de secours P4

L'info en direct

Animations, rendez-vous culturels, expositions, cinéma... sur **www.argeles-sur-mer.com**

Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que les mercredis et samedis de 10 h à 12 h

Jusqu'au 27 juillet

Aquarelles de

Marie-Claude Canet et sculptures d'**Augusta**.

Du 30 juillet au 19 août

Tableaux techniques mixtes de

Michel Nourry.

Du 21 août au 28 septembre

Exposition d'huiles sur toile

« Couleurs, chaleur de l'âme » de **Raphaël Autunale**, invité d'honneur de la ville.

Foyer communal

Rue du 14 Juillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 19 h. Mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h (sauf jours fériés. Horaires pouvant être étendus suivant les expositions)

Du 1^{er} au 10 juillet

Huiles et aquarelles

de **Dominique Barbillon** et **Jean-Jacques Verdié**.

Du 22 au 31 juillet

Huiles de **Kate Pinta**.

Du 1^{er} au 10 août

Acryliques de **Jacqueline Emans** et **Jacques Rosso**.

Du 12 au 21 août

Tableaux technique mixte de

Isabelle Laduguie.

Du 22 au 31 août

Huiles et aquarelles

de **Lu Galler**.

Casa de l'Albera Maison du Patrimoine

Place des Castellans

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Jusqu'au 30 novembre

L'homme et la mer,

Barques et pêcheurs de l'Albera.